

Informations brèves du CJB de sa séance du 30 mars 2016 : Prise de position en faveur de l'assainissement du tunnel du Weissenstein

La Neuveville, le 5 avril 2016

Invitation du président du Conseil-exécutif, Monsieur Hans-Jürg Käser

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a pu se réjouir de la présence du conseiller d'Etat et actuel président du Conseil-exécutif Monsieur Hans-Jürg Käser lors de sa séance plénière du 30 mars 2016 à Moutier. Monsieur Käser a profité de cette invitation pour venir présenter au CJB sa vision d'avenir concernant l'agence francophone de l'OSSM à La Neuveville.

Tunnel du Weissenstein

Le CJB a pris position, à l'unanimité, dans le cadre de la procédure de consultation sur l'étude approfondie du tunnel du Weissenstein en faveur de la variante 1a, soit l'assainissement du tunnel et le maintien de l'exploitation de la ligne ferroviaire dans son intégralité. Le CJB constate que les variantes proposées dans le cadre de l'étude approfondie avec assainissement du tunnel sont toutes très largement supérieures en matière de qualité de l'offre et de temps de parcours.

Loi sur les déchets

Le CJB s'est prononcé en faveur de cette modification de la loi sur les déchets qui concerne tout particulièrement le Jura bernois avec l'enjeu de la prise en charge par le canton des frais d'assainissement de la décharge de Moutier.

Le CJB soutient donc fermement l'introduction de l'article 23a dans la loi permettant au canton d'assumer les frais d'investigation, de surveillance et d'assainissement des décharges communales dans la mesure où ces frais grèvent excessivement les finances communales, comme cela sera vraisemblablement le cas à Moutier.

Plan directeur régional d'extraction, de décharge et de transport de matériaux

Le CJB a pris position en faveur de l'extension du périmètre de la décharge de la société Celtor dans le cadre de la procédure de consultation sur le plan directeur régional d'extraction, de décharge et de transport de matériaux du Jura bernois.

Subventions d'impulsion aux institutions culturelles du Jura bernois

Suite à l'engouement provoqué par la première édition en 2015 de la mise au concours de subventions d'impulsion aux institutions culturelles du canton de Berne et du Jura bernois, le CJB a décidé d'augmenter sa participation financière à ce concours de 50'000 à 72'500 francs. En effet, sur les sept projets retenus par le jury

pour l'ensemble du canton, deux proviennent du Jura bernois, à savoir les projets d'Utopik Family et d'Usinesonore.

Hébergement des requérants d'asile

La Direction de la police et des affaires militaires du canton de Berne a mis en consultation deux projets de modification de la loi portant introduction de la loi fédérale sur l'asile et de la loi fédérale sur les étrangers. Le CJB s'exprime en faveur de la variante B qui prévoit que les préfectures soient habilitées à prendre des mesures contraignantes en matière d'hébergement des requérants d'asile attribués au canton de Berne lors de situations tendues.

Loi fédérale sur les jeux d'argent

Le CJB a écrit aux conseillers aux Etats bernois concernant la nouvelle loi fédérale sur les jeux d'argent afin de les sensibiliser au fait que si la loi était votée en l'état, elle empêcherait le CJB de soutenir des projets d'aide au développement, par exemple de la Fondation Digger ou de la FICD, via le Fonds de loterie du canton de Berne.

Autres dossiers

Dans sa séance du 30 mars 2016, le CJB a également :

- Pris position sur le schéma régional d'offre 2018-2021.
- Participé au corapport de la Direction de l'instruction publique concernant l'autorisation de dépenses 2016 pour les mandats bernois de la HEP BEJUNE.
- Pris connaissance du règlement définitif de l'Office de la culture du canton de Berne.
- Octroyé des subventions pour un montant total de 207'667.50 francs (pour plus d'informations voir le communiqué de presse : subventions mars 2016).

Informations

Secrétariat général du CJB : 031 633 75 73